

Deuxième conseil d'école du 2 février 2015

Ecole élémentaire Georges Brassens

Ordre du jour

1. Sécurité des personnes
 - PPMS : retour sur l'exercice du 14/01/2015
2. Partie pédagogique
 - Suivi des projets
 - Conseil Ecole – Collège : retour
3. Coopérative scolaire et activités pédagogiques liées
4. Points divers
 - Absence des enseignants : organisation en cas de non remplacement
 - Renouvellement de matériel sur l'école : photocopieur neuf
 - TAP : demande de rappel du fonctionnement du TAP concernant le choix des activités et les différentes activités proposées ce trimestre.
 - Scolarité au collège : demande d'un point sur la sectorisation
 - Problème du stationnement sur le parking de l'élémentaire lors des entrées et sorties des scolaires
 - Augmentation démographique de Merville et perspectives d'évolution pour l'école

Ouverture du 1^{er} conseil d'école à 18h05

Préambule

Le procès verbal du 1^{er} conseil d'école est validé par les représentants des parents d'élèves et de la municipalité.

1. PPMS

Le PPMS, « Plan Particulier de Mise en Sûreté », est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de confinement répartis dans l'école, les procédures conservatoires devant être mises en place et les conseils de gestion de la crise, dans l'attente de l'intervention des secours.

L'« événement majeur » peut être une tempête, une inondation, un nuage toxique, un séisme, un accident nucléaire ...

Le thème retenu cette année était la tempête.

Le plan PPMS de l'élémentaire a été révisé par la directrice de l'élémentaire afin d'inclure la quatorzième classe dans le dispositif.

L'exercice annuel a eu lieu le mercredi 14 janvier à 10h45 sur tout le groupe scolaire, en coordination entre la maternelle et l'élémentaire. Un conseiller municipal, M. Martin, chargé de la sécurité et des établissements scolaires, et la responsable du service des Affaires scolaires, Mme Seguin, ont été invités en tant qu'observateurs extérieurs à l'exercice. Mme Mouchet, Maire adjointe chargée des Affaires scolaires, et le président des parents d'élèves n'ont pu être disponibles à l'heure programmée par les directrices.

L'alerte lors des exercices est donnée par les directrices à l'aide d'une corne de brume. En cas d'accident réel, c'est la sirène de la municipalité qui donne cette alerte. Les enfants et les enseignantes sont confinés sur quatre lieux, cellules de confinement: les deux couloirs protégés par les portes coupe feu sur le nouveau bâtiment, le couloir autour du bloc sanitaire dans l'ancien bâtiment, deux classes de l'ancien bâtiment regagnent alors par les couloirs la salle de motricité de la maternelle, 4^e cellule de confinement, en raison de l'exiguïté du couloir de l'ancien bâtiment pour le nombre de personnes. Chaque cellule de confinement dispose d'un bloc sanitaire à proximité et d'une mallette « PPMS » contenant le nécessaire pour les premiers secours avec les talkies walkies indispensables à la communication entre la responsable de cellule et la directrice; de plus, chaque enseignante récupère

les PAI, projets d'accueil individualisé (nécessaire contenant les traitements médicamenteux pour les maladies chroniques) de sa classe. La directrice coordonne l'opération de son bureau (présence du téléphone filaire pour les communications avec l'extérieur).

Les enseignantes ont informé les enfants au préalable du but de l'exercice et répondu à leurs questionnements.

Lors de l'exercice, les enfants sont assis sur le sol et les enseignantes mettent à leur disposition des jeux et des livres.

Le confinement a été mené durant une heure.

L'exercice s'est bien déroulé, malgré la chaleur liée à la présence de cinq classes dans le couloir principal du nouveau bâtiment. La liaison par talkie walkie n'a pas pu être réellement effective par maîtrise insuffisante des appareils.

Ces exercices annuels permettent de tester la faisabilité du dispositif et d'apporter des améliorations en fonction des incidents rencontrés. Suite à celui-ci, il a été décidé:

- une réorganisation des équipes : une personne attirée parmi les enseignantes du bâtiment principal pour canaliser d'éventuelles personnes se présentant à l'entrée, cela permettra à la directrice d'être disponible pour le contact avec les cellules et établir un contact par téléphone si besoin,
- établir une fiche simplifiée du fonctionnement des talkies walkies et redéfinir avec la maternelle les canaux à employer qui seront inscrits sur les appareils,
- un conditionnement plus fonctionnel dans les 4 malles pour les talkies walkies (ajout d'une boîte).

Une information écrite sur le déroulement de l'exercice et les consignes à respecter pour les familles a été diffusée par l'intermédiaire des cahiers de liaison des élèves.

2. Partie pédagogique

CP

Projet Ecole & Cinéma : les quatre classes ont assisté à la projection de la comédie musicale « Peau d'âne », film de Jacques Demy au cinéma Rex à Blagnac.

CE1

Une classe artistique sur le cirque a eu lieu dans la semaine du 26 au 30 janvier. Les trois classes ont travaillé sur les mêmes activités à raison de 9 heures par classe dans la semaine, encadrées par deux intervenants extérieurs agréés par l'Education nationale. Les enfants se sont produits devant les parents le vendredi au gymnase. Les enseignantes continuent à exploiter le sujet. Le budget pour l'organisation d'une telle classe artistique est conséquent : 2400 euros pour les trois classes.

Les parents élus : la classe artistique a été très appréciée par les enfants, il a été noté leur grande implication, les retombées très positives sur la confiance en soi, le spectacle a plu.

La Municipalité : M. di Benedetto a aussi apprécié le spectacle, ainsi que le fait que les trois classes aient travaillé et présenté les mêmes activités.

Les enseignantes de CE1 remercient le club de judo de Grenade pour le prêt des tapis. Ces tapis d'occasion sont à vendre et intéressent l'école pour des activités sportives.

En décembre, les élèves des classes de cycle 3 ont assisté à un concert de musique classique, Pierre et le loup, grâce à l'Ecole de musique de Merville. En avril, certaines classes écouteront à Odysud une version jazz de cette même pièce.

CE2

Activités artistiques au musée Bemberg à Toulouse pour un travail sur le portrait au travers d'œuvres de l'impressionnisme, du pointillisme, de la mythologie grecque, que ce soit avec des tableaux ou des sculptures. Les deux classes se sont rendues au musée le 20 janvier.

CM

CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2 : les élèves assisteront à une représentation « Le malade imaginaire » au Théâtre Municipal de Pibrac.

CM1/CM2, classe de Mme Quinzoni: Les élèves relancent le blog de l'école par l'écriture d'articles et leur dépôt sur le site.

En partenariat avec l'Office du Tourisme, les élèves redécouvriront leur village au travers des traces du Moyen Age pour les CM1 et de l'étude de l'architecture de l'Epoque Contemporaine pour les CM2.

Projets de classe découverte - 3 jours et 2 nuitées -

- Moyen Age au moulin des Sittelles à Burlats dans le Tarn pour la classe des CM1 de Mme Cassé,
- Astronomie à la ferme des Etoiles près de Fleurance dans le Gers pour le CM1 de Mme Michonnaud et le CM1/CM2 de Mme Quinzoni.

D'autres projets pédagogiques ne faisant pas l'objet de sortie de l'école ont aussi lieu dans les classes.

Conseil des enfants

En raison du nombre de classes et de délégués (2 par classe), le conseil est partagé en deux : celui de cycle 2 et celui de cycle 3. Cela permet aux délégués de CP et de CE1 une plus grande participation dans un petit groupe. Les élections des délégués ont eu lieu dans chaque classe et le conseil des enfants a été préparé. Celui des cycles 3 a eu lieu la semaine précédente, celui des cycles 2 doit se dérouler dans la semaine.

La directrice remercie la responsable du service Affaires scolaires, Mme Seguin et le directeur de l'ALAE, M.Soula, d'avoir accepté de participer régulièrement à ces conseils. Leur présence permet une réponse immédiate à certaines demandes des délégués, assurant ainsi une prise en compte globale du temps de l'enfant à l'école.

L'organisation du conseil est la même : chaque classe exprime ses félicitations, ses critiques et sa proposition pour une amélioration de la vie à l'école. Les propositions retenues seront celles qui sont faisables au niveau des enfants, ce conseil doit élaborer des stratégies réalisables en fonction des problématiques remontées.

Un premier retour dans le cadre des félicitations: les enfants de cycle 3 apprécient la pause cartable du lundi - temps libre - et les activités TAP - temps plus structuré d'activités - .

Les liaisons

La liaison GS - CP La liaison GS - CP : deux rencontres ont eu lieu entre les trois classes de GS et les trois classes de CP. A chaque rencontre, une moitié d'élèves de GS a été accueillie par les élèves de CP et leur maîtresse : Mme Lavigne, Mme Marca et Mme Rodriguez. Il s'agissait de répondre à des questions préparées par les plus jeunes et répondre aux inquiétudes concernant le fonctionnement de l'école primaire « l'école des grands » et les apprentissages dispensés en CP. Cette rencontre s'est achevée par une visite des locaux. En même temps, dans une classe de maternelle, l'autre moitié des CP travaillait avec des jeux mathématiques présentés par les GS et encadrés par leur maîtresse, l'ATSEM, des parents et des grands-parents bénévoles.

Deux autres rencontres auront lieu sur une thématique différente (fabrication d'un objet technologique et lecture d'albums à haute voix par les « grands » CP). Les élèves de GS feront également connaissance avec les autres maîtresses de CP. Mme Pelous et sa classe de CP/CE1 participeront à ces deux rencontres programmées en mai et en juin.

Les enseignantes remercient les parents et grands-parents qui ont aidé.

Le Conseil Ecole-Collège :

La liaison est pilotée conjointement par l'inspecteur du 1^{er} degré et le principal du collège.

Pour Merville qui dépend de deux collèges, les contenus de chaque liaison peuvent donc être différents, même si l'objectif est le même : construire une meilleure continuité entre enseignements du primaire et du secondaire. Les collègues de CM2 présentes sur la liaison décident des actions à mener pour l'école quand il y a lieu - Mme Quinzoni pour le collège de Grenade, Mmes Barthès et Tigé pour le collège d'Aussonne - et en assurent le suivi auprès de leur(s) collègue(s).

Une journée de travail sur temps scolaire a eu lieu lors de cette troisième période.

Collège de Grenade : organisation de la journée de visite des CM2 et préparation des contenus.

- Rencontre sportive le matin avec les 6^e,
- pique-nique à midi sous la responsabilité de Mme Quinzoni (le self du collège ne peut accueillir ce jour-là d'autres scolaires en raison de travaux, le choix de la date a été imposé par l'élémentaire pour coïncider avec la journée d'accueil au collège d'Aussonne),
- découverte du fonctionnement du CDI, centre de documentation et d'information.

Seront accueillis ce jour-là les élèves dépendant du collège de Grenade et ceux ayant une notification pour la SEGPA, sections d'enseignement général et professionnel adapté. Tout l'établissement sera visité, SEGPA comprise, par tous les CM2.

Collège d'Aussonne : examen des modalités de travail et des outils (porte vue de leçons), étude pour amoindrir les différences de ces modalités entre primaire et secondaire par un ajustement entre les exigences afin faciliter l'adaptation des 6^e. Organisation de la journée d'accueil.

En plus de cette journée de travail commun, il y a les deux conseils Ecole-Collège (2 X 2h) organisés et animés par l'inspectrice et le principal auxquels assistent les collègues de CM2, la directrice, des enseignants de 6^e, la CPE et l'infirmière (un en novembre, un autre à venir).

La liaison sous cette forme en est à sa deuxième année d'existence et évoluera sûrement au fil des années.

Un point sur les différentes liaisons sera aussi présenté au 3^e conseil d'école.

3. Coopérative scolaire et activités pédagogiques liées

Voir la partie pédagogique en 2. du PV. pour connaître les projets pédagogiques financés.

Chaque année, la mairie alloue une subvention à la coopérative pour les classes découverte avec nuitées. Depuis 2014, l'allocation de cette subvention est soumise à une présentation des factures des séjours. Des copies de ces factures pour l'année 2013- 2014 ont été transmises dernièrement à la Municipalité. Ces factures sont conservées, comme les autres, dans le classeur de gestion de la coopérative, la mandataire rend chaque année un bilan comptable, moral et financier à l'OCCE de la Haute-Garonne.

La participation de l'APEM en 2014 a été utilisée comme complément pour ces classes découvertes afin d'alléger la participation des familles. A cette fin, l'APEM avait versé un don supplémentaire à titre exceptionnel au complément habituel.

Pour l'année 2014, la mairie avait alloué une subvention de 13 360 euros.

Mme Mouchet, Maire adjointe, proposera au vote du Conseil municipal pour le prochain budget, une subvention de 6000 euros comme subvention pour ces sorties avec nuitées.

4. Points divers

- **Absence des enseignants, explicitations sur l'organisation interne en cas de non remplacement**

Ecole : On ne sait parfois si le remplacement est assuré qu'à partir de 8h50. La circonscription de Blagnac compte un peu plus d'une quarantaine d'école et la secrétaire gère au mieux les priorités du terrain qu'elle connaît bien avec le volant d'enseignants remplaçants dont elle dispose. Pour des raisons évidentes de sécurité, les collègues remplaçants sont affectés en priorité sur les petites écoles.

Suite à l'organisation décidée en début d'année, les collègues ont établi une liste de répartition de leurs élèves dans les autres classes. Cette organisation est la même pour l'année et peut cependant légèrement varier en fonction des réalités du terrain (autre collègue absente et non remplacée, classe(s) en sortie). Le matin de l'absence, la directrice accueille les enfants dans la classe et assure leur répartition comme convenu. L'enseignante absente prépare et communique par courriel du travail pédagogique qui est transmis aux élèves. Ce travail est élaboré en fonction de l'avancée dans les programmations et est choisi pour sa réalisation en autonomie, il ne peut donc être préparé à l'avance. Il comporte souvent des « coloriages magiques » (activités ludiques de numération, calculs, conjugaison...).

S'il s'avère que l'absence de l'enseignant soit plus longue que la journée et que le secrétariat de la circonscription ait notifié que son remplacement ne pourra être assuré, la directrice diffuse une information par le cahier de liaison des élèves. Il est toujours précisé que les enfants seront accueillis dans d'autres classes.

Par ailleurs, quand c'est possible, la directrice informe les familles par un panneau lors de l'accueil à 8h50 au portail.

Une enseignante précise qu'il y a aussi des temps de courte absence de l'enseignante pour le déroulement d'équipes éducatives (réunion où la famille, l'école et les partenaires de soin si besoin examinent la situation scolaire d'un enfant), les élèves sont également répartis avec un travail à mener.

- **Renouvellement de matériel sur l'école**

L'école remercie la Municipalité pour le remplacement du photocopieur

- **TAP, Temps d'Activités Périscolaires**

Demande des parents d'un rappel du fonctionnement du TAP concernant le choix des activités et des différentes activités proposées ce trimestre

La Municipalité : Le planning avec les différentes activités est communiqué pour le 2^{ème} trimestre. Les enfants sont réunis par niveau. Un animateur « volant » assure les passerelles.

Un nouveau responsable du service Enfance et Jeunesse a été recruté: Eric Tillier. Il prendra ses fonctions prochainement.

- **Scolarité au collège, demande d'un point sur la sectorisation**

La Municipalité souhaite que tous les 6^e soient affectés sur un même collège. Elle a demandé à Mme Volto, Conseillère Générale du canton de Grenade, d'assouplir cette sectorisation : les CM2 partiraient sur un seul et même collège au mois de septembre. Cette demande a été faite aux services du Conseil Général et auprès du DASEN, Directeur académique des services de l'éducation nationale. Le collège de Grenade serait en capacité d'accueillir tous les élèves. Cela paraît cependant difficile au niveau de l'organisation des bus pour septembre. A suivre.

La Municipalité a aussi déposé une demande de construction d'un collège à Merville auprès du Conseil Général. La réserve foncière est effective.

- **Problème du stationnement sur le parking de l'élémentaire lors des entrées et sorties des scolaires**

Parents élus : Les parents de la crèche ont dû mal à se garer aux heures de pointes.

Police municipale : Le policier municipal n'a pas eu de retour à ce sujet-là. Il y a une bonne cohabitation, même s'il y a des pics d'occupation. La directrice de la crèche n'a eu que quelques remarques. La Police municipale accorde beaucoup de souplesse et fait cependant un rappel constant de civisme pour que les parents utilisent le parking du fond. Le mercredi, il y a plus de voitures. Les deux policiers assurent la circulation et en même temps la sécurité des enfants.

La Municipalité :

- Etude d'un parking minute situé devant l'école dans le rond point qui permettrait de gagner des places de stationnement,

- volonté d'aménagement de la signalétique en bout de rue : changer le panneau « Stop » qui a peu de raison d'être étant donné l'impasse sur laquelle la rue débouche et qui provoque des embouteillages à certains moments pour un « Céder le passage » qui fluidifierait la circulation.

- **Augmentation démographique de Merville et perspectives d'évolution pour l'école**

Le gros lotissement à côté des Services Techniques sera livré en mai. Les enfants arriveront en septembre 2015. Sur le chemin Lartigue sont prévus 370 logements supplémentaires d'ici 2018. L'assemblée exprime l'avis qu'une école de 14 classes soit une taille maximale pour un élémentaire.

La Municipalité : la mairie détient les terrains pour une autre école. Cependant, elle ne dispose pas d'un budget de 2 M€ pour sa construction. Des réunions seront organisées entre les différents partenaires pour le suivi de ce sujet.

*L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 19h35.
Prochain conseil d'école le mardi 2 juin 2015*

Ce compte-rendu validé par

la secrétaire de séance

La présidente du conseil

Madame Rodriguez

Madame Guibert